



Monsieur Frédéric FAURE
Intersyndicale des Finances Publiques
Courriel :
solidairesfinancespubliques.ddfip11@
dgfip.finances.gouv.fr

Narbonne, le jeudi 2 juin 2022

Références à rappeler :SP/SF/MIN/02/06/22

Monsieur le Représentant de l'Intersyndicale,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention de la nouvelle alerte que vous m'adressez s'agissant de **l'avenir des services du cadastre dans le département de l'Aude** et du risque d'externalisation ou de transfert de charges qui pèsent sur les collectivités locales alors que se profile la nouvelle réforme dénommée « *Foncier innovant* », issue du grand plan d'investissement financé par le fonds de transformation de l'action publique, et je vous remercie de votre constance à me tenir informé de l'évolution de vos missions.

Sébastien Pla

Sénateur de l'Aude

*Membre de la Commission
des Affaires Economiques*

Membre de la Délégation aux Entreprises

Vice-Président du Groupe d'études Vigne et Vin

15 rue de Vaugirard
75921 PARIS cedex 6
s.pla@senat.fr

BP 50412
11104 NARBONNE cedex
senateursebastienpla@gmail.com

J'ai bien compris qu'il s'agit là d'une nouvelle attaque au service public de proximité auquel nous sommes attachés, et si, comme vous le soulignez justement, sur le principe, il s'agit d'améliorer la performance du recouvrement fiscal dans le dessein d'assurer l'équité et la justice fiscale, en ciblant les anomalies déclaratives, l'automatisation de la mise à jour du plan cadastral pour les bâtiments et piscines, en exploitant les prises de vues aériennes triennales de l'IGN, ne semble pas, à ce jour, opérationnelle ni aboutie, pire, elle menace le fonctionnement des collectivités locales dans le cadre du recouvrement de la fiscalité locale.

Je mesure donc pleinement l'impact de cette réforme pour les collectivités locales qui devront redoubler de vigilance quant au recensement ainsi opéré et au suivi de la matière imposable, sauf à avoir recours à un prestataire privé pour les accompagner, et ce, alors que les services actuels du cadastre assuraient jusqu'à présent l'intégralité de la mise à jour du plan, les contentieux qui y sont liés, ainsi que des services essentiels aux acheteurs publics lors des acquisitions foncières.

En conséquence, je tiens à vous informer que, sans attendre, j'ai pris l'initiative d'interpeller le nouveau Ministre des Comptes Publics, Monsieur Gabriel ATTAL, en l'enjoignant à reconsidérer cette réforme. A ce titre, je n'ai pas manqué de souligner auprès de mon interlocuteur que **le numérique reste un support d'amélioration, mais doit pas devenir une finalité, ni ne peut se substituer à la présence des agents qui font, par leur expertise et leur connaissance du terrain, du service public un outil si précieux aux élus locaux des départements ruraux comme l'Aude.**

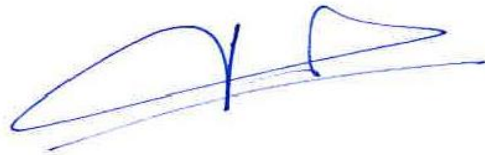
R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Je prendrai soin bien entendu de vous tenir informé des suites qui seront apportées à ma requête.

Dans l'attente, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Responsable de l'Intersyndicale de l'Aude, en l'assurance de ma parfaite considération.

Cordialement à vous

Sébastien PLA

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by 'é', 'P', 'L', and 'A'.